



**VIVE LE
HOCKEY^{MC}**

Vive le hockey RBC^{MC}

Demande de subvention 2014

1 – Renseignements essentiels au sujet de votre organisme

Nom de l'organisme

Nom du demandeur

Êtes-vous un employé de RBC® ? Oui Non

Titre ou rôle

Adresse de l'organisme

Site Web de l'organisme

Courriel

Numéro de téléphone du demandeur

Veillez indiquer le statut de votre organisme de bienfaisance (s'il y a lieu)

- Organisme de bienfaisance canadien Numéro d'enregistrement auprès de l'ARC _____
- Municipalité ou entité qui remplit une fonction communautaire sous l'égide d'une municipalité qui peut produire un reçu d'impôt pour activités de bienfaisance
- S. O.

Veillez décrire la mission ou le mandat de votre organisme. (max. 150 mots)

2 – Parlez-nous du projet pour lequel vous souhaitez obtenir une subvention

Vive le hockey RBC octroie des subventions à des organismes communautaires et à des associations sportives voués au hockey pour assurer la croissance et la pérennité de ce sport au Canada. Le programme permet de faire en sorte qu'un plus grand nombre d'enfants puissent jouer et qu'ils aient plus d'occasions de le faire. Le programme de subventions de Vive le hockey RBC appuie la pratique du hockey dans les collectivités canadiennes.

Le soutien est accordé à des programmes d'initiation au patinage, afin de permettre à un plus grand nombre d'enfants d'apprendre à jouer au hockey, de lever les obstacles auxquels sont confrontés ceux qui souhaitent le pratiquer, de le faire découvrir aux nouveaux arrivants au Canada et de stimuler sa croissance et sa vitalité dans nos collectivités.

Échéancier du projet (Nota : Les projets financés doivent être terminés d'ici mars 2015.)

**Avez-vous obtenu l'aide d'autres commanditaires ou partenaires pour financer votre projet ?
Veuillez les énumérer ci-dessous :**

Nom du commanditaire ou partenaire financier	Participation du commanditaire ou partenaire financier

D'autres partenaires participent-ils à la réalisation de votre projet ?

Nom de l'organisme	Participation de l'organisme

Décrivez le projet d'initiation au patinage pour lequel vous présentez une demande. (max. 400 mots)

Veillez préciser :

- Vos objectifs pour le projet
- La façon dont vous évaluerez son succès
- L'âge des participants au programme
- Le nombre total de participants
- Les instructeurs chargés du programme d'initiation au patinage (indiquez leurs compétences)
- Les frais d'adhésion au programme, le cas échéant
- La participation éventuelle de RBC au programme (p. ex., si RBC pourra fournir des bénévoles)

3 – Budget

Montant demandé

La demande de subvention 2014 soumise à Vive le hockey RBC doit être accompagnée d'un budget détaillé comprenant toutes les dépenses prévues dans le cadre de votre programme d'initiation au patinage.

Montant demandé à RBC _____ \$
(plafond de 10 000 \$)

Je joins un budget détaillé Oui Non

4 – Renseignements supplémentaires

Y a-t-il autre chose que nous devrions savoir avant que nous procédions à l'évaluation de votre demande ?
(max. 300 mots)

Je comprends que si ma demande de subvention est acceptée, je devrai remettre à RBC un rapport sur le programme d'initiation au patinage d'ici le mois de mai 2015. J'accepte

[Veuillez envoyer votre demande remplie à rbcplayhockeygrants@gotoguys.net](mailto:rbcplayhockeygrants@gotoguys.net)

Rapport sur le programme d'initiation au patinage de RBC

DATE LIMITE POUR LA SOUMISSION : mai 2015

Ce rapport doit comporter un résumé des façons dont la subvention a été utilisée, y compris les renseignements suivants :

- Combien d'enfants ont appris à patiner grâce à votre programme ?
- Quel est l'âge des enfants qui ont participé au programme ?
- Quelles aptitudes ont été acquises dans le cadre du programme ? Voici quelques exemples :
 - Marcher sur la glace
 - Glisser sur la glace
 - S'arrêter
 - Patiner à reculons
- Combien d'enfants ont exprimé le souhait de continuer à patiner à la fin du programme d'initiation au patinage ?
- Combien d'enfants ont montré un intérêt pour le hockey, le patinage artistique ou le patinage de vitesse après avoir appris à patiner ?
- Combien d'enfants se sont inscrits à un sport de patinage à la suite du programme d'initiation au patinage ?
- Votre programme sera-t-il renouvelé l'an prochain ?
- Combien d'enfants accepterez-vous l'an prochain ?
- Pourquoi jugez-vous que ce programme d'initiation au patinage est bénéfique pour le développement et le savoir-faire physiques des enfants ?
- Vous devez joindre à l'envoi par courriel de votre rapport des photos de haute définition (prises avec un appareil photo ou avec la plus haute définition permise par votre téléphone intelligent) et des vidéos montrant comment vous avez employé la subvention de RBC.

N'oubliez pas que toute personne qui figure sur les photos doit avoir autorisé RBC à utiliser les photos à des fins commerciales en lien avec la promotion du programme Vive le hockey RBC.

- Veuillez également inclure des témoignages écrits des personnes qui ont travaillé à ce projet.